

## Cabinet d'avocats Guegan

---

De: Martine PAPILLON - GERLOGE [copropriete@gerloge.fr]  
Envoyé: jeudi 20 juin 2013 17:34  
À: laurence.guegan@wanadoo.fr  
Objet: ASL FLANDRES SUD 75019 PARIS - STATUTS

Cher Maître,

Je reviens vers vous dans le cadre de la mise à jour des statuts et vous informe que la SCI THOMAS, propriétaire de l'ASL, a pris contact avec nous.

Monsieur THOMAS, représentant la SCI a mentionné les remarques suivantes qui, à notre avis, sont judicieuses et éclairées.

- Monsieur THOMAS s'interroge à juste titre sur la phrase suivante :

« Les statuts de l'association syndicale libre s'appliqueront à l'immeuble ci-dessus et s'imposeront aux propriétaires de partie de celui-ci. ( ) Sont annexés aux statuts le plan parcellaire prévu à l'article 4 de l'Ordonnance n° 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 et une déclaration de chaque adhérent spécifiant les désignations cadastrales ainsi que la contenance des immeubles pour lesquels il s'engage. »

En effet, l'ASL n'est pas un immeuble. De plus vous indiquez que le plan parcellaire est à verser aux statuts, ce qui n'est pas le cas.

- Page 2, §3 : « son premier siège est fixé au siège de la société SAGI, soit actuellement à PARIS 8<sup>ème</sup> arrondissement, 64 rue de Lisbonne. »

Merci de vérifier l'adresse du siège actuel de la SAGI (identification au RCS).

- Pages 11, 12 et 14 : le VAISSEAU FRANÇAIS n'existe plus. Il faut le remplacer par la SCI THOMAS.
- Page 12, §2 :
  - 1) Remplacer la mention « porte basculante » par celle de « porte à double vantaux ».
  - 2) Remplacer la faute de frappe « blocs (le secours, etc...) » par « blocs de secours ».

Par conséquent, je vous remercie de prendre note de ce qui précède et de faire les rectifications nécessaires conformément à notre demande.

Dans l'hypothèse où ces rectifications ne seraient pas envisageables pour quelque raison que ce soit, nous vous demandons de nous en produire le justificatif par écrit.

Dans l'attente de vous lire,

Pour MC BOURDONNE  
Martine PAPILLON  
01.46.22.52.96  
Cabinet GERLOGE  
syndic  
33 BD Berthier  
75017 PARIS